

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Cave de vinification CLAMERY sur la commune principale de l'AIOT RN 9 34290 SERVIAN.

La référence de votre dossier est A-4-GPIDZ0DOY et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 07/02/2024 à 18h23 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **34829660900053**

Fonction : **Ingénieur Conseil**

## Personne morale

N° SIRET **52388088800012**

Raison sociale **SOCIETE CIVILE D EXPLOITATION AGRICOLE CLAMERY**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**101 GRANDE RUE SERVIAN**

**34290 SERVIAN**

## Signataire

Qualité : **Gérant de la SCEA**

## Référent

Fonction : **Directrice**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Cave de vinification CLAMERY**

Description des activités :

**La SCEA CLAMERY est une exploitation viticole filiale à 90% de la Holding Rodilan. Son activité est la gestion totale du vignoble appartenant aux Vignerons de l'Occitane à travers un bail à ferme. La surface de cette exploitation est de 42 ha, situés à proximité de l'autoroute A75 Servian**

— Béziers. Dans le but d'optimiser les revenus de cette société, axée uniquement sur de la production en vrac, une vente de produits conditionnés, vinifiés sur place et écoulés par circuits courts est envisagée. L'investissement portera sur la réalisation d'une cave de vinification, d'un local de stockage de produits finis, d'un caveau de vente et d'un hangar agricole. Par la suite, pour rentabiliser les revenus de l'exploitation, le caveau de vente devra être réalisé après la première récolte. Des produits hauts de gamme vinifiés sur site y seront commercialisés. Une parcelle de notre exploitation, semblant paraître la mieux adaptée stratégiquement et répondant aux exigences de la sécurité routière en matière d'accessibilité, située à la sortie de l'échangeur de Servian et au bord de la route nationale Béziers Pézenas, nous paraît la plus appropriée pour notre projet. Cette vitrine permettra de drainer une clientèle locale des villages et villes limitrophes : Servian, Valros, Montblanc, Espondeilhan, Puissalicon, Saint Thibéry, Pézenas, Béziers. Ainsi que le passage de l'A75 via l'A9, axe Paris - Barcelone et Barcelone - Clermont Ferrand. L'organisation d'un circuit oenotouristique, l'évolution et l'importance de la viticulture à travers les années, la présentation du maillage viticole de notre territoire, la gestion agro-environnementale, sensibiliseront notre clientèle sur notre métier de viticulteur.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

Lieu dit Les Champs Noirs

RN 9

34290 SERVIAN

X : 727308

Y : 6255811

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2251	2251-2	Préparation, conditionnement de vins	Capacité de production 5000 hL/an	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Type Quantité annuelle Filière de traitement Rafles 10 T Distillerie BEL à Florensac Marcs 73 T Distillerie BEL à Florensac Lies 150 hl Distillerie BEL à Florensac Refus de dégrillage 1 T Distillerie BEL à Florensac Autres T Déchetterie de Servian**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **une réserve de type bâche souple – 120 m3**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Extincteurs**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

#### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)